

CONSEIL MUNICIPAL
séance ordinaire
le mercredi, 2 juillet 2025 - 19 heures

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**
- 4. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 5. SERVICE ADMINISTRATIF ET GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**
 - 5.1. POSTE DE BRIGADIER – DÉMISSION
 - 5.2. POSTE DE BRIGADIER – EMBAUCHE
- 6. SERVICE D'URBANISME ET ENVIRONNEMENT**
 - 6.1. INSPECTEUR DES COURS D'EAU – INSPECTEUR RÉGIONAL ADJOINT POUR L'APPLICATION DU RÈGLEMENT RÉGIONAL NUMÉRO 20-560 RELATIF À LA PROTECTION DU COUVERT FORESTIER DE LA MRC DES MASKOUTAINS – DÉSIGNATION
 - 6.2. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE - 1215, RANG DE LA RIVIÈRE NORD
 - 6.3. FERMETURE D'UN FOSSÉ – COÛT DU PERMIS – MANDAT
 - 6.4. RÉOLUTION FINALE AUTORISANT LE PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE HABITATION UNIFAMILIALE ISOLÉE SUR LE LOT NUMÉRO 2 973 023, LOCALISÉ EN BORDURE DU RANG BAS-DE-LA-RIVIÈRE DANS LE CADRE DU RÈGLEMENT SUR LES PPCMOI
- 7. RÈGLEMENTATION MUNICIPALE**
 - 7.1. ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 289 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE FERMETURE DE FOSSÉS SUR LE RANG DU BAS-DE-LA-RIVIÈRE, DÉCRÉTANT DES DÉPENSES N'EXCÉDANT PAS 328 050 \$, À MÊME LE FONDS GÉNÉRAL ET DÉCRÉTANT LE RENFLOUEMENT DU FONDS GÉNÉRAL PAR LE SECTEUR COMPRIS ENTRE LES NUMÉROS CIVIQUES 324 ET 462
 - 7.2. ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 290 ABROGEANT LE RÈGLEMENT 274 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 35 000 \$ AYANT POUR BUT DE FINANCER UN PROGRAMME DE RÉHABILITATION DE L'ENVIRONNEMENT POUR LA MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES
 - 7.3. ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 281-2025 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 281 CONCERNANT LA TARIFICATION POUR LA FOURNITURE OU L'UTILISATION DES BIENS OU DES SERVICES DE LA MUNICIPALITÉ
 - 7.4. ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 77-111 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE AFIN DE PORTER À DEUX ÉTAGES LA HAUTEUR PERMISE DANS LA ZONE RÉSIDENIELLE NUMÉRO 117
 - 7.5. ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 77-112 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE AFIN D'AUTORISER LES USAGES LIÉS AUX MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION DANS LA ZONE NUMÉRO 407 ET PRÉVOIR UN RAPPORT ESPACE BÂTI/TERRAIN MINIMUM DE 30%
 - 7.6. AVIS DE MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 171-2025 CONCERNANT L'ENLÈVEMENT DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANS LES LIMITES DE LA MUNICIPALITÉ

7.7. AVIS DE MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 172-2025 CONCERNANT LA COLLECTE SÉLECTIVE DES MATIÈRES RECYCLABLES DANS LES LIMITES DE LA MUNICIPALITÉ

7.8. AVIS DE MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 173-2025 CONCERNANT L'ENLÈVEMENT DES MATIÈRES ORGANIQUES DANS LES LIMITES DE LA MUNICIPALITÉ

7.9. AVIS DE MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 250-2025 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 250 DÉCRÉTANT UNE DÉLÉGATION DE POUVOIRS DE LA PART DU CONSEIL MUNICIPAL AUX DIRECTEURS ET RESPONSABLES DE SERVICES

8. TRAVAUX PUBLICS

8.1. AUCUN ITEM

9. LOISIRS, CULTURE, FAMILLE ET PATRIMOINE

9.1. VÉRIFICATION DES ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES – ENTENTE AVEC LA SÛRETÉ DU QUÉBEC – AUTORISATION

9.2. CONCEPTION ET CONSTRUCTION D'UN TOIT SUR LA PATINOIRE EXTÉRIEURE – AUTORISER LE PAIEMENT DU DÉCOMPTE PROGRESSIF # 7

10. SÉCURITÉ PUBLIQUE, SÉCURITÉ CIVILE, SÉCURITÉ INCENDIE (SSI), PR

10.1. AUCUN ITEM

11. SERVICE DES FINANCES

11.1. SALAIRES ET COMPTES PRÉSENTÉS

12. DEMANDES DIVERSES

12.1. AUCUN ITEM

13. VARIA

14. DOCUMENTS DÉPOSÉS

15. LES RAPPORTS DE SERVICES - DÉPÔT

15.1. Rapport mensuel Service de sécurité incendie

15.2. Rapport mensuel Service des premiers répondants

15.3. Rapport mensuel Service d'urbanisme

15.4. Rapport mensuel Service des loisirs

15.5. Rapport mensuel Service des travaux publics

16. RAPPORT DES COMITÉS

17. SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS

18. LEVÉE DE LA SÉANCE